



TIZCA

SOMMAIRE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE.....	2
1.1. Identificateur du produit	2
1.2. Utilisation identifiées	2
1.3. Renseignements concernant le fournisseur	2
1.4. N° d'appel d'urgence.....	2
2. IDENTIFICATION DES DANGERS.....	3
2.1. Classification du mélange	3
2.2. Elément d'étiquetage	3
2.3. Autres dangers.....	4
3. COMPOSITION	5
3.1. Mélanges.....	5
4. PREMIERS SECOURS	5
4.1. Description des premiers secours.....	5
4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés	5
4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.	5
5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	6
5.1. Moyens d'extinction.....	6
5.2. Dangers particuliers résultant du mélange	6
5.3. Conseil aux pompiers	6
6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL.....	6
6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	6
6.2. Précautions pour la protection de l'environnement.....	6
6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.....	6
6.4. Références aux autres sections.....	6
7. MANIPULATION ET STOCKAGE	7
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	7
7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités.....	7
7.3. Utilisation finale particulière	7
8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE	8
8.1. Paramètres de contrôle.....	8
8.2. Contrôles de l'exposition	8
9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	9
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	9
9.2. Autres informations	9
10. STABILITE ET REACTIVITE	9
10.1. Réactivité	9
10.2. Stabilité	9
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	9
10.4. Conditions à éviter	9
10.5. Matières incompatibles	9
10.6. Produits de décomposition dangereux	9
11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES	10
11.1. Informations sur les effets toxicologiques	10
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	11
12.1. Toxicité	11
12.2. Persistance et dégradabilité.....	11
12.3. Potentiel de bioaccumulation	11
12.4. Mobilité dans le sol.....	11
12.5. Résultats des tests PBT et vPvB	11
12.6. Autres aspects néfastes.....	11

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION	11
13.1. Méthodes de traitement des déchets.....	11
14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT	12
14.1. No ONU.....	12
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies.....	12
14.3. Classe de danger concernant le transport.....	12
14.4. Groupe d'emballage.....	12
14.5. Dangers pour l'environnement.....	12
14.7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur.....	12
14.8. Transport en vrac en accord avec l'Annexe II de MARPOL 73/78 et au recueil IBC	12
15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.....	12
15.1. Règlement / législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.....	12
15.2. Evaluation de la sécurité chimique	12
15.3. Autres prescriptions	12
16. AUTRES INFORMATIONS	13

Liste des abréviations : disponible en dernière page.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE	
<p>Xn</p>  <p>Nocif</p>	<p>1.1. Identificateur du produit TIZCA</p> <p>1.2. Utilisation identifiées Fongicide</p> <p>1.3. Renseignements concernant le fournisseur</p> <p>CHEMINOVA AGRO FRANCE 19 Bd Eugène DERUELLE 69003 LYON Tel 04 37 23 65 70 Fax 04 76 71 08 46 cheminova@cheminova.com</p>
<p>N</p>  <p>Dangereux pour l'environnement</p>	<p>1.4. N° d'appel d'urgence</p> <p>Centre antipoison :</p> <p><u>Paris</u> : 01.40.05.48.48 <u>Lyon</u> : 04.72.11.69.11 <u>Marseille</u> : 04.91.75.25.25 <u>Lille</u> : 03.25.81.28.22</p> <p>Société: 04.37.23.65.70, accessible de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi</p>

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification du mélange

Classification DPD du produit selon la Directive 1999/45/EC	Xi, N R36, R43, R50/53, R63
Classification CLP du produit Selon le règlement CE 1272/2008	Irritation oculaire: cat. 2 (H319) Sensibilisation – peau: cat.1 (H317) Toxique pour la reproduction: cat.2 (H361d) Risques pour l'environnement aquatique: Aigus, cat. 1 (H400); chroniques, cat. 1 (H410)
Classification OMS du produit Recommandations de classification 2009	Classe U (Risque aigu peu probable dans les conditions normales d'utilisation).
Dangers pour la santé	Ce produit contient du fluazinam et du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Il peut provoquer une réaction allergique. Le produit peut causer une irritation modérée à sévère, mais temporaire, pour les yeux et une légère irritation de la peau. Le fluazinam peut générer une sensibilisation allergique. Ce produit peut entraîner des effets néfastes pour le fœtus.
Dangers pour l'environnement	Le produit est considéré comme toxique pour la majorité des plantes.

2.2. Élément d'étiquetage

Selon la Directive 1999/45/EC

Symbole des risques



Xn - Nocif




N - Dangereux pour l'environnement

Phrases R	R36 Irritant pour les yeux. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
Phrases S	S24 Eviter le contact avec la peau. S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S37 Porter des gants appropriés. S60 Eliminer le produit et le récipient comme un déchet dangereux. S61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité.
Phrase(s) SP	SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes). SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport au point d'eau.
Autres mentions	Pour éviter tout risque pour l'homme et l'environnement, suivre les instructions d'utilisation.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)

2.2. Élément d'étiquetage (suite)

Selon le règlement CE 1272/2008

Identificateur du produit	Fluazinam 500 g/l SC Contient du fluazinam et du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one.
Pictogramme de risque	
Mention d'avertissement	Attention
Phrases de risque	H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H361d Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Phrase de risque supplémentaire	EUH208 Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
Conseil de prudence	P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/ du visage. P261 Éviter de respirer les brouillards ou vapeurs. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec +P351 précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les +P338 lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P302 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver +P352 abondamment à l'eau et au savon. P501 Eliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales
2.3. Autres dangers	Le produit n'est pas identifié comme une substance PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION

3.1. Mélanges

- Composants dangereux

Nom Chimique	No.CAS / No.EINECS	DSD classification	CLP classification	[%]
Fluazinam	79622-59-6 616-712-5	Xn;R20 Xi;R36, R43 Rep3;R63 N;R50/53	H317: Sensi° cutanée cat.1A H319: Irritat° oculaire cat.2 H332: Tox. aigüe inhalation cat.4 H361d: Tox. reproduct° cat.2 Risques environnement aqua. : H400 : aigüs cat.1 H410 : chroniques cat.1	38 %
Sodium alkylnaphtalene sulphonate-formaldehyde condensé	577773-56-9	Xi;R36/38	H315: Irritat° cutanée cat.2 H319: Irritat° oculaire cat.2	1-5 %
Alcools, C13-C15, ethoxylés	64425-86-1 613-595-2	Xn ; R22 Xi ; R41 N;R50	H302: Tox. aigüe cat.1 H318: Dommage oculaire cat.1 H400: Risques environnement aquatique aigus cat.1	1-5 %
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5 220-120-9	Xn;R22 Xi;R38-41 R43 N;R50	H302: Tox. aigüe cat.4 H315: Irritat° cutanée cat.2 H317: Sensi° cutanée cat.2 H318: Irritat° oculaire cat.1 H400: Risques environnement aquatique aigus cat.1	< 1 %

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir paragraphe 16.

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Ne pas attendre que les symptômes se développent. Suivre les procédures expliquées ci-dessous immédiatement.

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tout vêtement et chaussure souillés ou éclaboussés. Rincer abondamment la peau avec de l'eau puis Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation persistante, consultez un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau ou avec une solution ophtalmique, y compris sous les paupières, jusqu'à disparition du produit. Retirer les lentilles de contact après quelques minutes et rincer abondamment de nouveau. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion: Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire plusieurs verres de lait, ou d'eau le cas échéant. En cas de vomissement, rincer la bouche et boire à nouveau. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Inhalation: Eloigner la victime du lieu d'exposition et lui faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin en cas de gêne persistante.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Réactions allergiques et irritations. Les symptômes d'allergie vont des démangeaisons légères, éruptions cutanées aux dermatites douloureuses avec cloques.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Aucun antidote spécifique n'existe. Un lavage gastrique ^{et/ou} l'administration de charbon actif peuvent être envisagés. Après décontamination, prescrire un traitement symptomatique avec suivi de l'état clinique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction**

En cas d'incendie restreint, utiliser de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone. En cas d'incendie important, utiliser de l'eau pulvérisée ou vaporisée. Éviter les jets puissants risquant de répandre le feu.

Asperger d'eau les récipients exposés au feu pour les refroidir. S'approcher du feu dans le sens du vent pour éviter les vapeurs dangereuses et les produits de décomposition toxiques.

Endiguer la zone pour éviter les écoulements d'eau dans l'environnement.

5.2. Dangers particuliers résultant du mélange

Les principaux produits de décomposition sont des composés volatiles, malodorants, toxiques, irritants et inflammables tels le fluorure d'hydrogène, le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azotes, le dioxyde de soufre, le monoxyde et le dioxyde de carbone et divers composés organiques fluorés ou chlorés.

5.3. Conseil aux pompiers

Il est conseillé aux pompiers de porter un équipement de protection et un masque équipé d'un filtre pour produits chimiques.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Observer toutes les précautions de protection et de sécurité lors du nettoyage des déversements. Selon la gravité du déversement, porter des lunettes de protection, un masque facial ou un appareil respiratoire, des gants, des bottes et des vêtements résistants aux produits chimiques.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Il est recommandé de prédéfinir une stratégie à adopter pour la gestion des déversements. Des récipients vides doivent toujours être disponibles pour collecter les déversements accidentels.

Eviter que le liquide répandu et les eaux de lavage ne pénètrent dans les canalisations d'évacuation, dans les égouts ou dans les cours d'eau. L'eau contaminée doit être collectée puis retirée en vue de son traitement ou de son élimination. Prévenir les autorités locales, si un déversement accidentel a pénétré un cours d'eau ou un système du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer le produit avec une matière absorbante inerte telle que de la chaux éteinte, de la sciure, de la terre à foulons ou d'autres argiles absorbantes et stocker dans des récipient fermés et étiquetés de façon à ce qu'ils puissent être évacués en toute sécurité, conformément aux réglementations locales. Rincer la zone en utilisant un détergent industriel et beaucoup d'eau.

6.4. Références aux autres sections

Pour la protection personnelle, voir paragraphe 8.2.

Pour l'élimination, voir paragraphe 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Les femmes enceintes ne doivent pas travailler avec ce produit.

Lors de sa manipulation dans un environnement industriel, il est recommandé d'éviter tout contact physique avec ce produit, si possible au moyen de systèmes fermés équipés de commandes à distance. Les gaz générés doivent être filtrés ou traités.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Pour une protection individuelle, se référer au paragraphe 8.

Après toute manipulation, retirer les vêtements contaminés immédiatement. Avant de retirer les gants, les laver à l'eau et au savon. Se doucher à l'eau et au savon. Porter uniquement des vêtements propres en quittant le travail. Laver à l'eau et au savon les vêtements et équipements de protection après chaque utilisation.

Ne pas déverser sans l'environnement. Pour l'élimination, voir paragraphe 13.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Le produit est stable dans les conditions normales de stockage.

Conserver le produit dans son récipient d'origine, fermé et étiqueté, dans un endroit frais, sec et bien ventilé, doté d'un sol imperméable et non accessible aux enfants et personnes non autorisées. Stocker à l'abri du gel, de la lumière du soleil et de la chaleur, à une température comprise entre 5 et 30°C. Tenir à l'écart des sources d'ignition et de chaleur. Il est recommandé de faire figurer l'inscription 'POISON' sur l'emballage.

Conserver à l'écart des semences, des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation finale particulière

Aucune utilisation particulière n'est connue du fournisseur à ce jour.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition A notre connaissance, aucune limite d'exposition n'a été déterminée pour le fluazinam ou tout autre composant de ce produit. Une limite d'exposition (TWA - 8h) de 0,7 mg/m³ est recommandée par le fabricant du fluazinam. Toutefois, des valeurs limites définies par des réglementations locales peuvent exister et doivent être respectées.

Fluazinam

DNEL, systémique 0,041 mg/kg p.c./jour

PNEC, aquatique 0,53 µg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Si le produit est utilisé dans un système fermé, le port de l'équipement de protection personnel n'est pas nécessaire. Ce qui suit est destiné à d'autres situations, lorsque l'utilisation d'un système clos n'est pas possible, ou quand il est nécessaire d'ouvrir le système. Prendre connaissance de la nécessité de disposer d'un équipement ou d'un système de canalisation sécurisé avant ouverture du produit.

Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter de respirer des vapeurs ou le nuage de pulvérisation. Tenir toutes personnes non protégées et enfants à distance de la zone de travail.

Protection respiratoire Dans le cas d'une libération importante de matière, pendant la fabrication ou la manipulation, il est conseillé de porter des équipements de protection respiratoire approuvés avec un type de filtre universel, y compris filtre à particules.

Protection des mains Porter des gants résistants aux produits chimiques de type caoutchouc nitrile ou butyl. Cependant, l'utilisation de gants de protection ne donnera qu'une protection partielle contre l'exposition cutanée. Les petites déchirures dans les gants et une contamination croisée peuvent facilement se produire. Il est conseillé de limiter le travail effectué manuellement et de changer les gants régulièrement. Avant de retirer les gants, les laver à l'eau et au savon.

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité hermétiques. Il est recommandé de toujours disposer d'une douche oculaire à proximité sur la zone de travail lorsqu'il y a un risque de contact avec les yeux.

Protection de la peau Porter une combinaison ou vêtement appropriés, couvrant la totalité du corps. Porter des chaussures et chaussettes.

Après les travaux, retirer tous vêtements de travail et chaussures. Se doucher à l'eau et au savon. Ne porter que des vêtements propres, non souillés, en quittant le travail. Laver vêtements et équipements de protection à l'eau et au savon après chaque utilisation.

Fiche de Données de Sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE – Annexe II modifiée

Nom du produit : TIZCA

Page 9 sur 14

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique / Aspect	Liquide
Couleur	Jaune clair à rouge brun clair
Odeur	Pratiquement sans odeur
Seuil olfactif	Non disponible
pH	7,5 – 8,3
Température de fusion	Non disponible (<0°C)
Point d'ébullition	Non disponible (>100°C)
Point éclair	> 103°C si existant (vase clos de Pensky-Martens)
Taux d'évaporation	Non disponible
Solubilités	Le produit est dispersible dans l'eau. Fluazinam : acetone 625 g/l ethyl acetate 624 g/l dichloroethane 485 g/l methanol 162 g/l ethyl ether 168 g/l n-hexane 6.7 g/l toluene 512 g/l water 0,025 mg/l à pH 5,5 0,071 mg/l à pH 7,0 0,350 mg/l à pH 11,0
Viscosité	1400 – 7000 cP (dépendant du taux de cisaillement)
Température d'inflammation	Non inflammable
Inflammabilité (solide/gaz)	Non applicable (produit liquide)
Pression de vapeur	Fluazinam : 1,1 x 10 ⁻³ Pa à 20°C
Densité relative	1,28 à 20°C
Coefficient de partage n-octanol/eau	Fluazinam : P _{ow} = 3620, Log P _{ow} = 3,56 à 25°C
Température d'auto-inflammation	> 400°C
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés oxydantes	Non oxydant

9.2. Autres informations

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité	A notre connaissance, le produit n'a pas de réactivités spécifiques.
10.2. Stabilité	Stable à température ambiante
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Aucune connue
10.4. Conditions à éviter	L'exposition du produit à la chaleur entraîne la formation de vapeurs irritantes et nocives.
10.5. Matières incompatibles	Aucune connue
10.6. Produits de décomposition dangereux	Se référer au sous-paragraphe 5.2.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (Produit)

Le produit n'est pas considéré comme toxique lors d'expositions uniques. Cependant, les produits chimiques doivent toujours être manipulés avec précaution. Sa toxicité aiguë a été mesurée :

* **par ingestion (rat)** DL₅₀ : > 2000 mg/kg (méthode OCDE 425)

* **par contact cutané (lapin)** DL₅₀ : > 2000 mg/kg (méthode OCDE 402)

* **par inhalation (rat)** CL₅₀ : > 3,56 mg/l d'air/4h (méthode OCDE 403)

Irritation cutanée Le produit est légèrement irritant pour la peau (méthode OCDE 404).

Irritation des yeux Le produit peut causer une irritation oculaire modérée à sévère, mais temporaire (méthode OCDE 405).

Sensibilisation cutanée ou respiratoire Sensibilisant pour la peau (méthode OCDE 429).

Danger par aspiration Le produit ne présente pas de risque par aspiration.

Symptômes et effets, aigus et différés Les symptômes observés sont des irritations ou allergies. Les symptômes d'allergie vont des démangeaisons légères, éruptions cutanées aux dermatites douloureuses avec cloques.

Lors des tests sur animaux, les principaux symptômes résultant d'une ingestion ont été des perturbations respiratoires et une baisse d'activité.

Toxicité chronique (Substance active)

Effet cancérogène Aucun effet cancérogène n'a été observé pour le fluazinam (méthode OCDE 452).

Effet reprotoxique Aucun effet sur la fertilité n'a été constaté pour le fluazinam à des doses non-toxiques pour la mère.

Effet tératogène Dans les études de tératologie chez le rat et le lapin (méthode US-EPA 83-3), une augmentation du nombre d'anomalies fœtales a été observée telles que des anomalies au niveau du placenta, ossifications incomplètes ou soudures des sternèbres, anomalies des os de la tête, absences de développement des papilles rénales et distensions des uretères.

Effet mutagène Les résultats des tests sur cellules germinales ne sont pas disponibles. Le fluazinam s'est révélé négatif dans divers autres tests.

STOT - exposition unique A notre connaissance, aucun effet spécifique, autre que ceux précédemment mentionnés, n'a été observé.

STOT - expositions répétées Organe-cible : le foie.

DMENO: 500 ppm (41 mg/kg p.c./jour) dans une étude de 90 jours chez le rat. A cette dose, une diminution du poids corporel et une augmentation du poids du foie sont notées.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Le produit est très toxique pour les poissons et les organismes aquatiques. Il n'est pas considéré comme nocif pour les oiseaux, les insectes ou les micro- et macro-organismes.

Poissons

Truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*), CL₅₀, 96 h: 163 µg/l

Invertébrés

Daphnies (*Daphnia magna*), CE₅₀, 48 h: 23 µg/l

Algues

Algues vertes (*Desmodesmus subspicatus*) CI₅₀, 96 h: 39 µg/l

Plantes

Lentilles d'eau (*Lemna gibba*), CE₅₀, 7 jours : 0,57 mg/l

Oiseaux

Caille japonaise (*Coturnix coturnix japonica*) DL₅₀: > 2000 mg/kg

Vers de terre

Eisenia foetida foetida, CL₅₀, 14 j: > 1000 mg/kg de sol sec

Insectes

Abeille (*Apis mellifera*), DL₅₀, contact, 48 h: > 100 µg/abeille

Abeille (*Apis mellifera*), DL₅₀, voie orale, 48 h: > 100 µg/abeille

12.2. Persistance et dégradabilité

Le fluazinam est biodégradable mais il ne remplit pas les critères pour être facilement biodégradable. Sa durée de demi-vie varie beaucoup selon les circonstances mais elle est généralement de quelques mois dans le sol et dans l'eau.

Le produit contient une quantité mineure de composants non rapidement biodégradables qui peuvent ne pas être dégradés dans les usines de traitement des eaux usées.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le fluazinam a un potentiel de bioaccumulation, mais il se métabolise relativement rapidement. Le facteur de bioconcentration mesuré est environ de 500 à 800 dans le poisson entier (Perche soleil *Lepomis macrochirus*)

12.4. Mobilité dans le sol

Le fluazinam est faiblement mobile dans le sol.

12.5. Résultats des tests PBT et vPvB

Aucun des ingrédients du produit ne rencontre les critères pour être PBT ou vPvB.

12.6. Autres aspects néfastes

Aucun autre risque pertinent sur l'environnement n'est connu.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

Emballages contaminés

Vider, rincer 3 fois (ou utiliser une alternative équivalente) et éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR pour les produits professionnels ou un autre service de collecte comme Eco-Emballages (Point Vert) pour les produits grand public.

Code d'élimination des déchets

020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses


Fiche de Données de Sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE – Annexe II modifiée

Nom du produit : TIZCA

Page 12 sur 14

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID/IMDG/IATA/ICAO classification

14.1. No ONU	3082
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (Fluazinam)
14.3. Classe de danger concernant le transport	9
14.4. Groupe d'emballage	
14.5. Dangers pour l'environnement	III
14.7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Ne pas déverser dans l'environnement (polluant marin).
14.8. Transport en vrac en accord avec l'Annexe II de MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Le produit n'est pas transporté dans des conteneurs en vrac.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Règlement / législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	Tous les ingrédients sont couverts par la législation européenne sur les produits chimiques
15.2. Evaluation de la sécurité chimique	L'évaluation de sécurité chimique n'a pas encore été réalisée.
15.3. Autres prescriptions	Porter des gants et des vêtements de protection pendant toutes les phases de préparation et de traitement. Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. (Directive 1999/45/CE, article 10, n° 12) Protection des travailleurs : réglementation française Maladies professionnelles : Code de la sécurité sociale, articles L 461.1 à L 461.7. Voir tableaux des maladies professionnelles (R 461-3) régulièrement mis à jour par décrets, publié aux J.O. Prévention médicale : Code du travail - article R 234.9 et 10 (femmes) - article R 234.16/20/21 (jeunes travailleurs) - articles R 231-35 et 38 (formation) Arrêté du 08/10/1990 (travail temporaire) Délai de réentrée : 48 heures. Protection de l'environnement Installations classées (ICPE) : code de l'environnement livre V titre I Stockage - Rubrique des ICPE (France) : fonction du produit 1172

16. AUTRES INFORMATIONS

Changement à noter dans les fiches de sécurité De nombreux changements ont été effectués afin que cette fiche de sécurité soit conforme à la réglementation 453/2010. Cependant, cela n'entraîne aucune nouvelle information essentielle concernant les propriétés dangereuses.

Cette fiche a été mise à jour selon le règlement CE 1272/2008.

Intégralité des phrases de risques mentionnées dans les paragraphes 2 et 3

Phrases de risque <i>selon la Directive 1999/45/EC</i>	R20	Nocif par inhalation.
	R22	Nocif par ingestion.
	R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
	R38	Irritant pour la peau.
	R41	Risque de lésions oculaires graves.
	R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
	R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
	R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
	R63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
	Phrases de risque <i>selon le règlement CE 1272/2008</i>	H302
H315		Provoque une irritation cutanée.
H317		Peut provoquer une allergie cutanée.
H318		Provoque des lésions oculaires graves.
H319		Provoque une sévère irritation des yeux.
H332		Nocif par inhalation.
H361d		Susceptible de nuire au fœtus .
H400		Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410		Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH401		Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils à suivre Ce produit doit être manipulé uniquement par des personnes conscientes de ses propriétés dangereuses et connaissant les précautions de sécurité requises.

Les renseignements fournis dans cette fiche de sécurité sont exactes et fiables mais les utilisations de ce produit varient et des situations non envisagées par Cheminova A/S peuvent exister.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes spécifiques à des applications particulières.

Cette fiche complète les notices d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive.

Fiche de Données de Sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE – Annexe II modifiée

Nom du produit : TIZCA

Page 14 sur 14

Liste des abréviations

CAS Chemical Abstracts Service	N.s.a. Non spécifié ailleurs
CE ₅₀ 50% Concentration induisant un effet	OCDE Organisation de Cooperation et de Développement Economiques
CL ₅₀ 50% Concentration létale	OMS Organisation Mondiale de la Santé
CLP Classification, Labelling and Packaging	PBT Persistant, Bioaccumulatif, Toxique
DL ₅₀ 50% Dose létale	p.c. Poids corporel
DMENO Dose Minimale avec Effet Nocif Observé	Phrases R Phrases de risque
DNEL Derived No Effect Level	Phrases S Phrases de sécurité
DPD Dangerous Preparations Directive	Phrases SP Phrases de précaution de sécurité
EC ou CE Communauté Européenne	PNEC Predicted No Effect Concentration
DSD Dangerous Substance Directive	SC Suspension Concentrée
EINECS European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances	SGH Système global harmonisé
IBC Recueil international de règles sur les transporteurs de produits chimiques	TWA Time-weighted average
ICPE Installations Classées pour la protection de l'environnement	STOT Toxicité Spécifique des Organes Cibles
MARPOL Ensemble des règles de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) pour la prévention de la pollution maritime	US-EPA US Environment Protection Agency
	vPvB très Persistant, très Bioaccumulatif